EXTRACT
Société par actions simplifiée au capital de 1.421.850 €
Siège social : Z.I. des Richardets – 3, allée des Performances – 93160 NOISY-LE-GRAND
379.190.150 R.C.S. BOBIGNY

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2025

L'an 2025,
Le 30 juin,

VCPF (société par actions simplifiée au capital de 390.090.290 € ; siège social : L'Archipel – 1973, boulevard de la Défense – 92000 NANTERRE ; 920.950.243 R.C.S. NANTERRE) représentée par M. Mathieu JAHAN, en sa qualité de président, ci-après désignée l'« Associé unique »,

Titulaire de la totalité des 94.790 actions composant le capital de la société EXTRACT, ci-après désignée la « **Société** »,

APRES AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31 décembre 2024 ;
- Le rapport de gestion du Président relatif à l'exercice social clos le 31 décembre 2024 ;
- Le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- Le texte des décisions proposées ;

PREND LES DECISIONS SUIVANTES :

- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 ;
- Affectation du résultat dudit exercice social 2024 ;
- Mandat du Président ;
- Pouvoirs.

PREMIERE DECISION

L'Associé unique, après avoir pris connaissance du rapport du Président et du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils lui ont été présentés.

Il approuve, conformément à l'article 223 quater du code général des impôts, le montant s'élevant à 1.045 € des charges non déductibles visées à l'article 39-4 dudit code et mentionnées dans le rapport de gestion du Président, ainsi que le montant de l'impôt correspondant d'une somme de 261 €.

DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, constatant que les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2024 font ressortir un bénéfice de 887.857,18 €, décide d'affecter ledit bénéfice au poste « Autres réserves » dont le montant est ainsi porté à 887.857,18 €, étant précisé que la réserve légale est déjà intégralement dotée.

Il prend acte :

- qu'au titre des trois exercices sociaux précédents, les dividendes distribués ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDE GLOBAL
2021	1.276.688,88 €
2022	1.140.996,74 €
2023	1.017.837,23 €

- que l'ensemble des revenus distribués à des personnes physiques est soumis au prélèvement forfaitaire unique ou « Flat Tax » de 30 % (CGI art. 200 A,1) ou, sur option, à l'imposition au barème progressif, après abattement de 40 % ;

- et qu'aucun montant de revenus non éligibles par nature aux dispositions précitées du code général des impôts n'a été distribué au titre de ces mêmes exercices.

TROISIEME DECISION

L'Associé unique, prenant acte de l'expiration du mandat de Président de Monsieur Jean-Marc CHARDON à l'issue des présentes décisions, décide de renouveler ledit mandat pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue des décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés appelé(e) à statuer en 2026 sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2025.

QUATRIEME DECISION

L'Associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer toutes formalités où besoin sera.

VCPF
Représentée par M. Mathieu JAHAN

EXTRACT

Société par actions simplifiée au capital de 1.421.850 €
Siège social : Z.I. des Richardets – 3, allée des Performances – 93160 NOISY-LE-GRAND
379.190.150 R.C.S. BOBIGNY

BILAN AU 31/12/2024

Certifiés conformes

Le Président
Jean-Marc CHARDON

2050 : Bilan - Actif

Désignation de la société : 14931 - EXTRACT

DGFIP N° 2050

Millésime 2025

Siret : 37919015000092
Pôle : POL30 - VINCI CONSTRUCTION
Remontée : Liasse fiscale 2024 - IS (société intégrée) - Réelle

Documents liés

Utilisateur : 622225DAB3C4105F14F4 - corinne

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Clôture au : 31/12/2024

Néant : []

BILAN - ACTIF		Exercice N			N-1 (*)	
		Brut	Amortiss., prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)	AA					
Frais d'établissement	AB		AC			
Frais de développement	CX	26 541,83	CQ	26 541,83		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	7 676,57	AG	7 676,57		
Fonds commercial (1)	AH	30 489,80	AI	30 489,80		
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			Rappel 2054 :
TOTAL immobilisations incorporelles		***64 708,20***		***64 708,20***		64 708,20
Terrains	AN		AO			OK
Constructions	AP	3 714 595,49	AQ	1 753 475,19	**1 961 120,30**	2 154 493,66
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	8 976 126,73	AS	4 580 162,30	**4 395 964,43**	1 035 782,41
Autres immobilisations corporelles	AT	340 310,83	AU	61 978,50	**278 332,33**	7 562,42
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes	AX		AY			Rappel 2054 :
TOTAL immobilisations corporelles		***13 031 033,05***		***6 395 615,99***	***6 635 417,06***	***3 197 838,49***
						13 031 033,05
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			OK
Autres participations	CU	200 000,00	CV		**200 000,00**	200 000,00
Créances rattachées à des participations	BB		BC			
Autres titres immobilisés	BD	167,70	BE		**167,70**	167,70
Prêts	BF	8 169,54	BG		**8 169,54**	8 169,54
Autres immobilisations financières	BH	88 285,54	BI		**88 285,54**	88 285,54
TOTAL immobilisations financières		***296 622,78***			***296 622,78***	***296 622,78***
						296 622,78
TOTAL (II)	BJ	**13 392 364,03**	BK	**6 460 324,19**	**6 932 039,84**	**3 494 461,27**
						OK
Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
En cours de production de biens	BN		BO			
En cours de production de services	BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
Marchandises	BT		BU			
TOTAL Stocks						
Avances et acomptes versés sur commandes	BV	31 848,14	BW		**31 848,14**	1 196 284,88
Clients et comptes rattachés (3)	BX	7 186 585,53	BY		**7 186 585,53**	15 670 553,41
Autres créances (3)	BZ	13 521 402,84	CA		**13 521 402,84**	16 331 083,74
Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
TOTAL Créances		***20 707 988,37***			***20 707 988,37***	***32 001 637,15***
Valeurs mobilières de placement (Dont actions propres :)	CD		CE			Trésorerie nette N :
Disponibilités	CF	8 715 597,54	CG		**8 715 597,54**	5 736 486,76
TOTAL Trésorerie		***8 715 597,54***			***8 715 597,54***	***5 736 486,76***
						8 616 154,92
Charges constatées d'avance (3)	CH	445 870,00	CI		**445 870,00**	18 725,79
TOTAL (III)	CJ	**29 901 304,05**	CK		**29 901 304,05**	**38 953 134,58**
						BFR N :
						-11 655 821,22
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Ecarts de conversion actif (VI)	CN					Rappel Passif N :
TOTAL GÉNÉRAL (I À VI)	CO	**43 293 668,08**	1A	**6 460 324,19**	**36 833 343,89**	**42 447 595,85**
						36 833 343,89
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'1 an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'1 an : CR	
						OK
Clause de réserve de propriété : Immobilisations			Stocks		Créances	

2051 : Bilan - Passif avant répartition

Désignation de la société : 14931 - EXTRACT

DGFIP N° 2051

Siret : 37919015000092
Pôle : POL30 - VINCI CONSTRUCTION
Remontée : Liasse fiscale 2024 - IS (société intégrée) - Réelle

Documents liés

Millésime 2025

Utilisateur : 622225DAB3C4105F14F4 - corinne hocquard

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Clôture au : 31/12/2024 — **Néant : []**

BILAN - PASSIF		Exercice N	Exercice N-1 (*)	
Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 1 421 850,00)	DA	1 421 850,00	1 421 850,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
Ecarts de réévaluation (2) (Dont écart d'équivalence EK)	DC			
Réserve légale (3)	DD	142 185,00	142 185,00	
Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
Réserves réglementées (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	6 887,62	6 887,62	
Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ)	DG			
TOTAL réserves		***149 072,62***	***149 072,62***	
Report à nouveau	DH			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**887 857,18**	**1 017 837,23**	
Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées	DK			FR N :
TOTAL (I)	DL	**2 458 779,80**	**2 588 759,85**	**-2 940 223,68**
Produit des émissions de titres participatifs	DM			
Avances conditionnées	DN			
TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques	DP	176 200,72	178 948,13	
Provisions pour charges	DQ	1 257 393,02	1 419 845,00	
TOTAL (III)	DR	**1 433 593,74**	**1 598 793,13**	
Emprunts obligataires convertibles	DS			
Autres emprunts obligataires	DT			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	99 442,62	10,02	
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			Rappel 2057 :
TOTAL dettes financières		***99 442,62***	***10,02***	99 442,62
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	40 336,15	40 336,15	OK
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 514 307,37	16 556 666,04	
Dettes fiscales et sociales	DY	3 333 853,47	3 550 211,24	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	221 174,65	64 040,00	
Autres dettes	EA	6 047 440,14	2 993 790,61	Rappel 2057 :
TOTAL dettes d'exploitation		***18 157 111,78***	***23 205 044,04***	18 116 775,63
Produits constatés d'avance (4)	EB	14 684 415,95	15 054 988,81	40 336,15
TOTAL (IV)	EC	**32 940 970,35**	**38 260 042,87**	
Ecarts de conversion passif **(V)**	ED			Rappel Actif N :
TOTAL GÉNÉRAL (I À V)	EE	**36 833 343,89**	**42 447 595,85**	36 833 343,89
(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			OK
(2) Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
cart de réévaluation libre	1D			
éserve de réévaluation (1976)	1E			
(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	32 900 634,20	38 219 706,72	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	99 442,62	10,02	

2052 : Compte de résultat de l'exercice (en liste)

Désignation de la société : 14931 - EXTRACT

DGFIP N° 2052

Siret : 37919015000092
Pôle : POL30 - VINCI CONSTRUCTION
Remontée : Liasse fiscale 2024 - IS (société intégrée) - Réelle

Documents liés

Millésime 2025

Utilisateur : 622225DAB3C4105F14F4 - corinne

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Clôture au : 31/12/2024 Néant : []

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice N						Exercice N-1 (*)
			France		Exportation		Total		
Ventes de marchandises			FA		FB		FC		
Production vendue	Biens		FD		FE		FF		
	Services		FG	21 818 874,23	FH		FI	21 818 874,23	30 447 926,29
Chiffres d'affaires nets			FJ	21 818 874,23	FK		FL	21 818 874,23	30 447 926,29
Production stockée							FM		
Production immobilisée							FN		
Subventions d'exploitation							FO		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)							FP	1 403 806,50	2 056 167,19
Autres produits (1) (11)							FQ	,20	,09
Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	23 222 680,93	32 504 093,57
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							FS		
Variation de stock (marchandises)							FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de							FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)							FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)							FW	14 907 165,84	24 201 359,32
Impôts, taxes et versements assimilés							FX	479 555,26	232 699,06
Salaires et traitements							FY	3 274 216,20	3 021 411,34
Charges sociales (10)							FZ	1 339 987,25	1 113 483,30
Dotations d'exploitation	**Sur immobilisations**	- Dotation aux amortissements					GA	521 438,88	439 274,08
		- Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce					HS		
		- Dotation aux provisions					GB		
	- Sur actif circulant : dotations aux provisions						GC	2 044,42	16 384,78
	- Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	1 173 613,02	1 566 345,30
Autres charges (12)							GE	74 363,96	64 967,65
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	21 772 384,83	30 655 924,83
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	1 450 296,10	1 848 168,74
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							GH		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							GI	158 600,00	823 097,11
Produits financiers de participations (5)							GJ	38 600,00	73 800,00
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK		
Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	186 937,94	183 005,79
Reprises sur provisions et transferts de charges							GM		
Différences positives de change							GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO		
Total des produits financiers (V)							GP	225 537,94	256 805,79
Dotations financières aux amortissements et provisions							GQ		
Intérêts et charges assimilées (6)							GR		
Différences négatives de change							GS		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT		
Total des charges financières (VI)							GU		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	225 537,94	256 805,79
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	1 517 234,04	1 281 877,42

2053 : Compte de résultat de l'exercice (suite)

Désignation de la société : 14931 - EXTRACT

DGFIP N° 2053

Siret : 37919015000092
Pôle : POL30 - VINCI CONSTRUCTION
Remontée : Liasse fiscale 2024 - IS (société intégrée) - Réelle

Documents liés

Millésime 2025

Utilisateur : 622225DAB3C4105F14F4 - corinne

(*) Exercice 2014 (millésime 2015) : suppression de la colonne N-1 => pas de télétransmission au titre de la campagne TDFC 2015. NB : ces données sont provisoirement conservées pour faciliter la transition.

Clôture au : 31/12/2024 **Néant : []**

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)		Exercice N	Exercice N-1 (*)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	8 844,16	-7 077,17
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB		
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**8 844,16**	**-7 077,17**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	HI	**8 844,16**	**-7 077,17**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ	236 101,02	62 000,02
Impôts sur les bénéfices (X)	HK	402 120,00	194 963,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**23 457 063,03**	**32 753 822,19**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**22 569 205,85**	**31 735 984,96**
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	**887 857,18**	**1 017 837,23**
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont Crédit-bail mobilier	HP		
Crédit-bail immobilier	HQ		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	5 000,00	2 000,00
(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) à compter de 2016	RC		
(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) à compter de 2016	RD		
(9) Dont transferts de charges	A1	62 949,67	276,08
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) +	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	74 099,00	64 960,00
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives (A6) / obligatoires (A9) + +	A9		
dont cotisations facultatives Madelin +	A7		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite +	A8		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels :	Exercice N	
Accédez au complément de page Cerfa	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
TOTAL général		8 844

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
Accédez au complément de page Cerfa	Charges antérieures	Produits antérieurs
TOTAL général		

2054 : Immobilisations

Désignation de la société : 14931 - EXTRACT

DGFIP N° 2054

Millésime 2025

Siret : 37919015000092
Pôle : POL30 - VINCI CONSTRUCTION
Remontée : Liasse fiscale 2024 - IS (société intégrée) - Réelle

Documents liés

Utilisateur : 622225DAB3C4105F14F4 - corinne

Clôture au : 31/12/2024

Néant : []

CADRE A IMMOBILISATIONS

				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations : Consécutives à une réévaluation ou résultant d'une mise en équivalence		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
					1		2		3
TOTAL I	Frais d'établissement et de développement		CZ	26 541,83	D8		D9		
TOTAL II	Autres postes d'immobilisations incorporelles		KD	38 166,37	KE		KF		
	Terrains	Dont composants	KG		KH		KI		
Constructions	Sur sol propre	L9	KJ		KK		KL		
	Sur sol d'autrui	M1	KM	3 691 443,00	KN		KO		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	M2	KP	23 152,49	KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	M3	KS	5 540 092,47	KT		KU		3 436 034,26
Autres immobili-sations corporelles	Inst. gales, agenc. et am. divers		KV	8 145,00	KW		KX		
	Matériel de transport		KY		KZ		LA		298 594,16
	Matériel de bureau et mobilier info.		LB	33 571,67	LC		LD		
	Emballages récupérables et divers		LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes		LK		LL		LM		
TOTAL III			LN	9 296 404,63	LO		LP		3 734 628,42
	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T		
	Autres participations		8U	200 000,00	8V		8W		
	Autres titres immobilisés		1P	167,70	1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	96 455,08	1U		1V		
TOTAL IV			LQ	296 622,78	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	9 657 735,61	ØH		ØJ		3 734 628,42

CADRE B IMMOBILISATIONS

				Diminutions : Par virement de poste à poste		Diminutions : Par cessions à des tiers ou mises hors service ou mise en équivalence		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				1		2		3		4	
TOTAL I	Frais d'établissement et de développement		IN		CØ		DØ	26 541,83	D7		
TOTAL II	Autres postes d'immobilisations incorporelles		IO		LV		LW	38 166,37	1X		
	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
	Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	3 691 443,00	MF		
	Inst. gales, agenc. et am. des const.		IS		MG		MH	23 152,49	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	8 976 126,73	ML		
Autres immobili-sations corporelles	Inst. gales, agenc. et am. divers		IU		MM		MN	8 145,00	MO		
	Matériel de transport		IV		MP		MQ	298 594,16	MR		
	Matériel de bureau et mobilier info.		IW		MS		MT	33 571,67	MU		
	Emballages récupérables et divers		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
TOTAL III			IY		NG		NH	13 031 033,05	NI		
	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	200 000,00	ØZ		
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	167,70	2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	96 455,08	2G		
TOTAL IV			I3		NJ		NK	296 622,78	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	13 392 364,03	ØM		

2054 bis : tableau des écarts de réévaluation sur immobilisations amortissables

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (Col. 6) devient nulle.

Désignation de la société : 14931 - EXTRACT

DGFIP N° 2054 BIS

Millésime 2025

Siret : 37919015000092
Pôle : POL30 - VINCI CONSTRUCTION
Remontée : Liasse fiscale 2024 - IS (société intégrée) - Réelle

Documents liés

Utilisateur : 622225DAB3C4105F14F4 - corinne

Clôture au : 31/12/2024

Néant : []

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5]
	Augmentation du montant brut des immo-bilisations	Augmentation du montant des amortis-sements	Au cours de l exercice		Montant cumulé à la fin de l exercice	
			Montant des suppléments d amortis-sement	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. Industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l actif de l entreprise au début de l exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l exercice aux comptes d amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l exercice. Il convient d y reporter, l année de la cession de l élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l actif de l entreprise au début de l exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

2055 : Amortissements

Désignation de la société : 14931 - EXTRACT

DGFIP N° 2055

Millésime 2025

Siret : 37919015000092
Pôle : POL30 - VINCI CONSTRUCTION
Remontée : Liasse fiscale 2024 - IS (société intégrée) - Réelle

Documents liés

Utilisateur : 622225DAB3C4105F14F4 - corinne hocquard

Clôture au : 31/12/2024

Néant : []

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l exercice		Augmentations : dotations de l exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l exercice	
Frais d'établissement et de développement	CY	26 541,83	EL		EM		EN	26 541,83	
Fonds commercial	RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles	PE	38 166,37	PF		PG		PH	38 166,37	
TOTAL I	RK	64 708,20	RM		RN		RO	64 708,20	
Terrains	PI		PJ		PK		PL		
Constructions — Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ		
Constructions — Sur sol d autrui	PR	1 537 982,00	PS	192 683,00	PT		PU	1 730 665,00	
Constructions — Inst. générales, agencemts et aménagements constructions	PV	22 119,83	PW	690,36	PX		PY	22 810,19	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	4 279 921,03	QA	300 241,27	QB		QC	4 580 162,30	
Autres immobilisations corporelles — Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	2 293,45	QE	814,50	QF		QG	3 107,95	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	QH		QI	26 769,20	QJ		QK	26 769,20	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	31 860,80	QM	240,55	QN		QO	32 101,35	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT		
TOTAL II	QU	5 874 177,11	QV	521 438,88	QW		QX	6 395 615,99	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	ØN	5 938 885,31	ØP	521 438,88	ØQ		ØR	6 460 324,19	

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net amortissements à la fin de l exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions - Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
Constructions - Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
Inst. gales, agenc. et am. des constructions	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Inst. gales, agenc, am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d acquisition de titres de participations TOTAL III	NL						NM						NO
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)				NY		Total général non ventilé (NW - NY)				NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l exercice		Augmentations		Dotations de l exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l exercice	
Frais d émission d emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

2056 : Provisions inscrites au bilan

Désignation de la société : 14931 - EXTRACT

DGFIP N° 2056

Millésime 2025

Siret : 37919015000092
Pôle : POL30 - VINCI CONSTRUCTION
Remontée : Liasse fiscale 2024 - IS (société intégrée) - Réelle

Documents liés

Utilisateur : 622225DAB3C4105F14F4 - corinne

Clôture au : 31/12/2024

Néant : []

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC		
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U		TD		TE		TF		
Provisions pour hausse des prix (1)	3V		TG		TH		TI		
Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992	IA		IB		IC		ID		
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992	IE		IF		IG		IH		
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	38 500,00	4K	**68 000,00**	4L	38 500,00	4M	**68 000,00**	
Provisions pour amendes et pénalités	4N	100 000,00	4P		4R		4S	**100 000,00**	
Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F		5H		5J		5K		
Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP	**,05**	EQ	,03	ER	**,02**	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U		
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	1 460 293,13	5W	**1 107 657,43**	5X	1 302 356,84	5Y	**1 265 593,72**	
TOTAL II	5Z	**1 598 793,13**	TV	**1 175 657,48**	TW	**1 340 856,87**	TX	**1 433 593,74**	
sur immo-bilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
- corporelles	6E		6F		6G		6H		
- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
- titres de participation	9U		9V		9W		9X		
- autres immobilisations financières (1)	Ø6 Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
TOTAL provisions sur actif immobilisé									
Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
Autres provisions pour dépréciation (1)	6X		6Y		6Z		7A		
TOTAL provisions sur actif circulant									
TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	**1 598 793,13**	UB	**1 175 657,48**	UC	**1 340 856,87**	UD	**1 433 593,74**	
Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE	1 175 657,44	UF	1 340 856,83			
- financières			UG		UH				
- exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l année de constitution de la provision ou selon l objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l article 38 II de l'annexe III du CGI

Cellules non saisissables à compter de l'exercice 2015

2057 : État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

Désignation de la société : 14931 - EXTRACT

DGFIP N° 2057

Siret : 37919015000092
Pôle : POL30 - VINCI CONSTRUCTION
Remontée : Liasse fiscale 2024 - IS (société intégrée) - Réelle

Documents liés

Millésime 2025

Utilisateur : 622225DAB3C4105F14F4 - corinne

Clôture au : 31/12/2024

Néant : []

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
Prêts (1) (2)	UP	8 169,54	UR	8 169,54	US	
Autres immobilisations financières	UT	88 285,54	UV	88 285,54	UW	
TOTAL créances liées à l'actif immobilisé		***96 455,08***		***96 455,08***		
Clients douteux ou litigieux	VA					
Autres créances clients	UX	7 186 585,53		7 186 585,53		
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie (Prov. pour dép. antérieurmt constituée : UO)	Z1					
Personnel et comptes rattachés	UY	16 948,31		16 948,31		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	3 586,93		3 586,93		
Etat et autres collectivités publiques — ôts sur les bénéfices	VM					
— e sur la valeur ajoutée	VB	1 473 932,06		1 473 932,06		
— res impôts, taxes et versements assimilés	VN					
— ers	VP					
Groupe et associés (2)	VC	11 928 271,20		11 928 271,20		
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	98 664,34		98 664,34		
TOTAL créances liées à l'actif circulant		***20 707 988,37***		***20 707 988,37***		
Charges constatées d'avance	VS	445 870,00		445 870,00		
TOTAUX	VT	**21 250 313,45**	VU	**21 250 313,45**	VV	
(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
(1) Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A + d'1 an et 5 ans 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y				
Autres emprunts obligataires (1)	7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissemts de crédit (1) — in maximum à l'origine	VG	99 442,62	**99 442,62**		
Emprunts et dettes auprès des établissemts de crédit (1) — is d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A				
Fournisseurs et comptes rattachés	8B	8 514 307,37	**8 514 307,37**		
Personnel et comptes rattachés	8C	1 022 913,45	**1 022 913,45**		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	356 811,59	**356 811,59**		
Etat et autres collectivités publiques — ôts sur les bénéfices	8E	143 000,00	**143 000,00**		
Etat et autres collectivités publiques — e sur la valeur ajoutée	VW	1 769 696,89	**1 769 696,89**		
Etat et autres collectivités publiques — igations cautionnées	VX				
Etat et autres collectivités publiques — res impôts, taxes et assimilés	VQ	41 431,54	**41 431,54**		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J	221 174,65	**221 174,65**		
Groupe et associés (2)	VI	5 670 401,84	**5 670 401,84**		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	377 038,30	**377 038,30**		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	Z2				
Produits constatés d'avance	8L	14 684 415,95	**14 684 415,95**		
TOTAUX	VY	**32 900 634,20**	VZ **32 900 634,20**		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

EXTRACT

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

A l'associé unique
EXTRACT
ZI DES RICHARDETS
3 Allée des Performances
93051 NOISY-LE-GRAND

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EXTRACT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

- Votre société applique la méthode dite de l'avancement pour l'enregistrement du chiffre d'affaires et du résultat des chantiers réalisés, tel qu'exposé en note « III – Règles et méthodes comptables – Chiffres d'Affaires» et « III – Règles et méthodes comptables – Résultat des contrats de construction » de l'annexe. Nous nous sommes assurés de la correcte application de cette méthode par la revue des procédures existantes au sein de la société, l'examen des données de gestion par chantier et la mise en oeuvre de revues, avec les responsables financiers et/ou opérationnels, de contrats significatifs.

- Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques liés à son activité, et en particulier les risques sur les chantiers, tel qu'exposé en note « III – Règles et méthodes comptables – Provisions pour risques et charges » de l'annexe. Notre appréciation des provisions s'est fondée sur la revue des risques identifiés et des estimations retenues, et sur un examen des évènements postérieurs venant corroborer ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

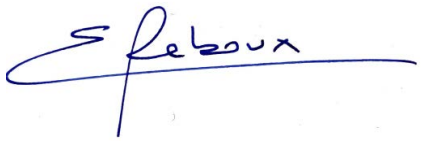
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-Sur-Seine, le 24 juin 2025

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Emilie REBOUX

COMPTES ANNUELS

EXTRACT

Société par actions simplifiée

3 ALLEE DES PERFORMANCES ZI DES RICHARDETS 93160 NOISY LE GRAND

DATE DE CLOTURE : 31/12/2024

SOMMAIRE

Bilan - Actif..... 3
Bilan - Passif..... 4
Compte de résultat..... 5
Compte de résultat (suite)..... 6
ANNEXE..... 7

EXTRACT
BILAN ACTIF **Clôture au 31 décembre 2024**

BILAN-ACTIF	Exercice 2024			Exercice 2023
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement	26 542	26 542		
Concessions,brevets et droits similaires	7 677	7 677		
Fonds commercial	30 490	30 490		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	***64 708***	***64 708***		
Terrains				
Constructions	3 714 595	1 753 475	1 961 120	2 154 494
Installations techniques, matériel	8 976 127	4 580 162	4 395 964	1 035 782
Autres immobilisations corporelles	340 311	61 979	278 332	7 562
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	***13 031 033***	***6 395 616***	***6 635 417***	***3 197 838***
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	200 000		200 000	200 000
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	168		168	168
Prêts	8 170		8 170	8 170
Autres immobilisations financières	88 286		88 286	88 286
TOTAL immobilisations financières	***296 623***		***296 623***	***296 623***
Total Actif Immobilisé (II)	***13 392 364***	***6 460 324***	***6 932 040***	***3 494 461***
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes	31 848		31 848	1 196 285
Clients et comptes rattachés	7 186 586		7 186 586	15 670 553
Autres créances	13 521 403		13 521 403	16 331 084
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	***20 739 837***		***20 739 837***	***33 197 922***
Valeurs mobilières de placement				
dont actions propres:				
Disponibilités	8 715 598		8 715 598	5 736 487
TOTAL Disponibilités	***8 715 598***		***8 715 598***	***5 736 487***
Charges constatées d'avance	445 870		445 870	18 726
Total Actif Circulant (III)	***29 901 304***		***29 901 304***	***38 953 135***
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Prime de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
Total Général (I à VI)	***43 293 668***	***6 460 324***	***36 833 344***	***42 447 596***

EXTRACT
BILAN PASSIF **Clôture au 31 décembre 2024**

BILAN-PASSIF		Exercice 2024	Exercice 2023
Capital social ou individuel	dont versé :	1 421 850	1 421 850
Primes d'émission, de fusion, d'apport,			
Ecarts de réévaluation	dont écart d'équivalence		
Réserve légale		142 185	142 185
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours :	6 888	6 888
Autres réserves	dont réserve achat d œuvres originales d'artistes :		
TOTAL Réserves		**149 073**	**149 073**
Report à nouveau			
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		**887 857**	**1 017 837**
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		***2 458 780***	***2 588 760***
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)			
Provisions pour risques		176 201	178 948
Provisions pour charges		1 257 393	1 419 845
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		***1 433 594***	***1 598 793***
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		99 443	10
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs :		
TOTAL Dettes financières		***99 443***	***10***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		40 336	40 336
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 514 307	16 556 666
Dettes fiscales et sociales		3 333 853	3 550 211
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		221 175	64 040
Autres dettes		6 047 440	2 993 791
TOTAL Dettes d'exploitation		***18 157 112***	***23 205 044***
Produits constatés d'avance		14 684 416	15 054 989
TOTAL DETTES (IV)		***32 940 970***	***38 260 043***
Ecart de conversion Passif (V)			
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		***36 833 344***	***42 447 596***

EXTRACT

COMPTE DE RESULTAT **Clôture au 31 décembre 2024**

COMPTE DE RESULTAT			Exercice 2024			Exercice 2023
			France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services			21 818 874		21 818 874	30 447 926
Chiffres d'affaires nets			***21 818 874***		***21 818 874***	***30 447 926***
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					1 403 807	2 056 167
Autres produits					0	0
Total des produits d'exploitation (I)					***23 222 681***	***32 504 094***
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						
Autres achats et charges externes					14 907 166	24 201 359
Impôts, taxes et versements assimilés					479 555	232 699
Salaires et traitements					3 274 216	3 021 411
Charges sociales					1 339 987	1 113 483
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements			521 439	439 274
		Dotations aux provisions				
	Sur actif circulant : dotations aux provisions				2 044	16 385
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				1 173 613	1 566 345
Autres charges					74 364	64 968
Total des charges d'exploitation (II)					***21 772 385***	***30 655 925***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					1 450 296	1 848 169
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					158 600	823 097
Produits financiers de participations					38 600	73 800
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés					186 938	183 006
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des produits financiers (V)					***225 538***	***256 806***
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)						
RÉSULTAT FINANCIER					225 538	256 806
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)					1 517 234	1 281 877

EXTRACT

COMPTE DE RESULTAT (suite) — Clôture au 31 décembre 2024

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 844	-7 077
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	***8 844***	***-7 077***
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**8 844**	**-7 077**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	236 101	62 000
Impôts sur les bénéfices (X)	402 120	194 963
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	***23 457 063***	***32 753 822***
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	***22 569 206***	***31 735 985***
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	***887 857***	***1 017 837***

EXTRACT

3 ALLEE DES PERFORMANCES ZI DES RICHARDETS 93160 NOISY LE GRAND

N°SIRET : 37919015000092

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2024

(Les données chiffrées de la présente annexe sont communiquées en euros, sauf indication contraire.)

I - Faits caractéristiques de l'exercice

II - Changements de présentation comptable

III - Règles et méthodes comptables

IV - Notes sur le bilan

V - Notes sur le compte de résultat

VI - Autres informations

L’exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2024.

I - Faits caractéristiques de l'exercice

Il est indiqué qu'aucun élément significatif n'a remis en cause la comparabilité des exercices.

II - Changements de présentation comptable

La société n'a pas connu au cours de l'exercice de changement de présentation comptable remettant en cause la comparabilité des comptes.

III - Règles et méthodes comptables

Principes généraux :

Les comptes de la société sont établis conformément aux dispositions règlementaires françaises du Plan Comptable Général (PCG) tel que décrit par le règlement ANC n°2014-03 et mis à jour de l’ensemble des règlements le modifiant.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production et amorties sur leur durée d'utilisation.

La société considère que l'amortissement linéaire reflète généralement l'usure normale des biens. Néanmoins, lorsqu'un amortissement dégressif est utilisé pour des raisons fiscales, la partie excédant l'amortissement qui aurait été constaté selon la méthode linéaire est comptabilisée :

- au passif du bilan, dans la rubrique «amortissements dérogatoires» ;
- au compte de résultat en charges exceptionnelles (ou en produits exceptionnels en cas de reprise d'amortissement dérogatoires).

Les durées d'amortissement retenues sont généralement les suivantes :

Immobilisations	Mode d'amortissement	Durée de l'amortissement
Concessions, brevets, licences	Linéaire	3 ans
Constructions	Linéaire	de 15 à 40 ans
Matériel et outillage industriels	Linéaire	de 2 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	de 3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	de 3 à 10 ans
Mobilier, agencements	Linéaire	de 8 à 10 ans

La société applique les dispositions comptables de l'article 745 du PCG relatives au fonds commercial et au mali technique. Le mali technique de fusion est affecté en priorité à l'actif sous-jacent auquel il se rapporte et suit les modalités d'amortissement de cet actif le cas échéant ; à défaut il est comptabilisé en fonds commercial.
Les fonds comerciaux font l'objet d'un test de dépréciation annuel suivant l'approche d'actualisation des flux de trésorerie futurs (DCF) avec le taux d'actualisation communiqué annuellement par VINCI. L'Unité Génératrice de Trésorerie retenue pour le test est la société, sauf s'il est possible d'avoir une UGT d'un niveau plus fin.
En cas de perte de valeur du groupe d'actifs auquel il est affecté, le fonds commercial est déprécié en priorité. Il est interdit de reprendre une dépréciation de fonds commercial.

- Immobilisations financières

Les immobilisations financières se composent principalement de titres de participations, de dépôts et cautionnements, et de prêts dans le cadre de l'effort à la construction.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. En application de l'article 221-1 du PCG renvoyant à l'article 213-8, la société a choisi l'option d'intégrer les frais liés à leur acquisition dans ce coût. Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'utilité est déterminée sur la base de critères objectifs (quote-part de capitaux propres que les titres représentent, rentabilité), de données prévisionnelles (conjoncture économique, perspective de rentabilité) ou de tous autres éléments pouvant refléter la valeur réelle des titres.

- Stocks et en-cours

Les stocks de marchandises et approvisionnements sont évalués au coût d’acquisition comprenant le prix d'achat et les frais accessoires.
La méthode du coût réel est retenue pour les éléments identifiables et la méthode du premier entré - premier sorti est retenue pour les éléments interchangeables.
Des dépréciations sont constatées si la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur brute comptable.

● Créances d'exploitation

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.
Elles font l'objet de dépréciations en cas de risques de non-recouvrement.

● Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et éventuellement dépréciées lorsque celui-ci est supérieur à leur valeur de marché.

● Compte courant de trésorerie groupe

La trésorerie placée ou empruntée auprès de sociétés du Groupe Vinci Construction selon une convention de cash pooling est présentée à l'actif en disponibilités ou au passif en dettes financières diverses.

● Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée dès lors qu'il existe à la clôture de l'exercice une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés, dont il est probable qu'elle se traduira par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et dont une estimation peut être réalisée.

Elles concernent notamment :
Les provisions pour service après vente qui couvrent les obligations nées dans le cadre des garanties légales ou contractuelles données aux clients (ex: garantie décennale, garantie de bon fonctionnement, ...). Elles sont estimées de manière statistique selon les observations de dépenses des années précédentes et de manière individuelle sur la base des désordres identifiés.

Les provisions pour pertes à terminaison qui sont comptabilisées dans le cas où une prévision à fin d'affaire, établie en fonction de l'estimation la plus probable des résultats prévisionnels, fait ressortir un résultat déficitaire.

Les provisions pour litiges concernent, pour l'essentiel, des litiges avec des clients, sous-traitants, co-traitants ou fournisseurs, ainsi que des provisions pour litiges prud'homaux.

Les provisions pour travaux restant à exécuter correspondent aux travaux de réfection apparus suite à un constat technique révélant des réalisations non conformes au marché et/ou aux règles de l'art. Il s'agit en général de charges prévisibles, notamment les charges de mises en conformité contractuelle des chantiers, soit à la suite de dégradation ou de mauvaise réalisation, soit par anticipation sur les réserves que pourrait faire le client au moment de la réception des travaux, ou même de levées de réserves formulées.

La provision pour avantages au personnel relative aux médailles du travail est prise en compte à la clôture de l'exercice. Elle est évaluée selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetés, en retenant l'ensemble des échelons de médailles.

Les provisions pour restructuration intègrent le coût des plans et mesures, dès lors que ces derniers ont fait l'objet d'une annonce avant la date de clôture de l'exercice.

Les provisions pour autres risques exceptionnels sont destinées à couvrir des risques à caractère non récurrent.

● Engagements de retraite

Les engagements de retraite concernant les indemnités de fin de carrière et les régimes complémentaires du personnel en activité Employés, Techniciens et Agents de Maîtrise (ETAM) et Cadres sont portés en engagements hors bilan. Ces engagements de retraite sont calculés selon la méthode rétrospective des droits projetés à la date de départ en retraite (sur la base du salaire et des droits de fin de carrière), linéarisés sur la période précédant l'âge de retraite et permettant d'obtenir des droits plafonnés (méthodologie identique à celle obligatoire en normes IFRS depuis la décision de l'IFRIC de 2021). Les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière du personnel ouvrier font l'objet d'une cotisation à un régime de prévoyance extérieur et sont enregistrés en résultat au fur et à mesure des cotisations appelées.

● Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est constaté selon la méthode de l'avancement. Il correspond à l'ensemble des activités méritées à la date d'arrêté des comptes. Si les facturations sont inférieures à l'activité méritée, les travaux concernés sont comptabilisés en chiffres d'affaires et en "clients - factures à établir". Si les facturations sont supérieures à l'activité méritée, l'excédent est comptabilisé en diminution des produits par un ajustement inscrit en "produits constatés d'avance".

● Résultat des contrats de construction

La société comptabilise le résultat de ses contrats de construction à long terme selon la méthode de l'avancement définie par les articles 622-2 à 622-7 du PCG. Le résultat constaté en fin de période correspond à la quote-part de résultat à terminaison acquise en fonction du pourcentage d'avancement technique des travaux (avancement physique).

Les produits de réclamation non encore acceptés par le client ne sont pas comptabilisés.

Dans le cas où une prévision à fin d'affaire fait ressortir un résultat déficitaire, une provision pour perte à terminaison est comptabilisée en fonction de la meilleure estimation des résultats prévisionnels intégrant, le cas échéant, des droits à recettes complémentaires ou à réclamation dans la mesure où ils sont probables et peuvent être évalués de façon fiable.

● Comptabilisation des sociétés en participation

Les comptes des sociétés en participation gérées sont intégrés à 100% au bilan et au compte de résultat quelque soit le pourcentage de détention. La quote-part de résultat revenant aux associés non gérants est comptabilisée dans les rubriques «bénéfice transféré» ou «perte transférée».
Pour les sociétés en participation non gérées, la quote-part de résultat revenant à la société est comptabilisée dans les rubriques « bénéfice attribué » ou « perte supportée ».

● Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation comprennent :

- les redevances de marques ou de brevets,
- les restitutions de pénalités sur marchés ou sur contrats, et les indemnités diverses reçues de tiers,
- les produits de location d'immeubles et les produits divers de gestion courante.

Les transferts de charges de personnel comprennent les aides perçues au titre de l'activité partielle.

● Autres charges d'exploitation

Le cas échéant, les pénalités sur marchés clients sont comptabilisées en autres charges d'exploitation.

● Crédits d'impôts

Les crédits d'impôts sont présentés en réduction de l'impôts sur les bénéfices.

IV - Notes sur le bilan

● Immobilisations

La variation des immobilisations, en valeurs brutes, se présente comme suit (en €)

En €	31/12/2023	ENTREES	SORTIES	APPORT FUSION		Reclassement	31/12/2024
				ENTREES	SORTIES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'établissement et développement	26 542						26 542
Fonds commercial	30 490						30 490
Logiciels							
Immobilisations en cours							
Autres immobilisations incorporelles	7 677						7 677
Sous-total	**64 708**						**64 708**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions	3 714 595						3 714 595
Mali de fusion sur actifs corporels							
Matériel et outillage	5 540 092	3 436 034					8 976 127
Matériel de transport		298 594					298 594
Autres immobilisations	41 717						41 717
Immobilisations en cours							
Sous-total	**9 296 405**	**3 734 628**					**13 031 033**
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Titres de participation et créances rattachées à des particip.	200 000						200 000
Autres titres immobilisées	168						168
Prêts et autres immobilisations financières	96 455						96 455
Sous-total	**296 623**						**296 623**
TOTAL	**9 657 736**	**3 734 628**					**13 392 364**

● Amortissements des immobilisations

En €	31/12/2023	DOTATIONS	REPRISES	APPORT FUSION		31/12/2024
				DOTATIONS	REPRISES	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement et développement	26 542					26 542
Fonds commercial	30 490					30 490
Autres immobilisations incorporelles	7 677					7 677
Sous-total	**64 708**					**64 708**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions	1 560 102	193 373				1 753 475
Mali de fusion sur actifs corporels						
Matériel et outillage	4 279 921	300 241				4 580 162
Matériel de transport		26 769				26 769
Autres immobilisations	34 154	1 055				35 209
Sous-total	**5 874 177**	**521 439**				**6 395 616**
TOTAL	**5 938 885**	**521 439**				**6 460 324**

● Dépréciations des immobilisations

En €	31/12/2023	DOTATIONS	REPRISES	APPORT FUSION		31/12/2024
				DOTATIONS	REPRISES	
DEPRECIATIONS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
DEPRECIATIONS IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
DEPRECIATIONS IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
- Dépréciations titres de participation						
- Dépréciations autres immobilisations financières						
TOTAL						

● Échéances des créances

En €	TOTAL	- 1 AN	+ 1 AN	+ 5 ANS
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Créances rattachées à des participations				
Prêts	8 170	8 170		
Autres immobilisations financières	88 286	88 286		
COMPTES DE TIERS				
Créances clients & comptes rattachés	7 186 586	7 186 586		
Personnel et comptes rattachés	16 948	16 948		
Organismes sociaux	3 587	3 587		
Etat & collectivités publiques	1 473 932	1 473 932		
Groupe et associés	11 928 271	11 928 271		
Autres débiteurs	98 664	98 664		
COMPTES FINANCIERS				
Valeurs mobilières de placement				
Banques & comptes courants de trésorerie groupe	8 715 598	8 715 598		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	445 870	445 870		
TOTAL	**29 965 911**	**29 965 911**		

● Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan

En €	31/12/2024	31/12/2023
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	3 027 324	11 153 477
Autres créances	25 121	33 402
Banques et établissements financiers		
Produits à recevoir	**3 052 445**	**11 186 879**

● Dépréciations de l'actif circulant

En €	31/12/2023	VARIATION DE L'EXERCICE				31/12/2024
		DOTATIONS	REPRISES	APPORT FUSION et AUTRES		
				DOTATIONS	REPRISES	
Dépréciations stocks et en cours						
Dépréciations comptes clients						
Autres provisions pour dépréciation						
TOTAL						

● Comptes de régularisation - actif

Charges constatées d'avance en € : **445 870** dont exploitation : 445 870
financier :
exceptionnel :

● Capital Social

Constitution du capital social

Actions ou parts	Nombre	Valeur nominale en €	Valeur totale (en €)
31/12/2023			
Actions émises pendant l'exercice	94 790	15,00	1 421 850
Actions remboursées ou annulées pendant l'exercice			
Réduction de la valeur nominale			
31/12/2024	**94 790**	**15,00**	**1 421 850**

Variation des capitaux propres

En €	31/12/2023	Affectation du résultat N-1	Résultat de l'exercice	Autres Variations	31/12/2024
Capital social	1 421 850				1 421 850
Réserves	149 073				149 073
Primes					
Report à nouveau					
Résultat	1 017 837	-1 017 837	887 857		887 857
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées					
Acompte sur dividendes					
TOTAL	**2 588 760**	**-1 017 837**	**887 857**		**2 458 780**

● Provisions

La variation des provisions se présente comme suit (en €)

En €	31/12/2023	VARIATION DE L'EXERCICE					31/12/2024
		DOTATIONS	REPRISES		APPORT FUSION et AUTRES		
			AVEC UTILISATION	SANS OBJET	DOTATIONS	REPRISES	
PROVISIONS REGLEMENTEES							
Amortissements dérogatoires							
Autres provisions reglementées							
Sous-total							
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES							
Provisions SAV							
Provisions pour pertes à terminaison	38 500	68 000	38 500				68 000
Provisions pour litiges							
Provisions pour amendes et pénalités	100 000						100 000
Provisions pour risques financiers							
Autres provisions pour risques et charges	1 460 293	1 107 657	1 302 357				1 265 594
Sous-total	**1 598 793**	**1 175 657**	**1 340 857**				**1 433 594**
TOTAL	**1 598 793**	**1 175 657**	**1 340 857**				**1 433 594**

Les autres provisions pour risques et charges couvrent pour l'essentiel :
. provisions pour travaux restant à exécuter

Il a été décidé de constituer au cours de l'exercice un certain nombre de provisions notamment :
. provisions pour travaux à exécuter

● Echéances des dettes

En €	TOTAL	- 1 AN	+ 1 AN	+ 5 ANS
DETTES FINANCIERES				
Emprunts auprès d'établissements de crédit				
Soldes créditeurs de banques	99 443	99 443		
Autres emprunts	6 769 748	6 769 748		
Dettes rattachées à des participations				
Comptes courants de trésorerie groupe	-6 769 748	-6 769 748		
Sous-total	99 443	99 443		
Avances et acomptes reçus sur commandes	40 336	40 336		
DETTES D'EXPLOITATION				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 514 307	8 514 307		
Personnel et comptes rattachés	1 022 913	1 022 913		
Organismes sociaux	356 812	356 812		
Etat et collectivités publiques sauf IS	1 811 128	1 811 128		
Groupe et associés	5 670 402	5 670 402		
Autres dettes	520 038	520 038		
Sous-total	17 935 937	17 935 937		
DETTES DIVERSES				
Sur immobilisations	221 175	221 175		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	14 684 416	14 684 416		
TOTAL	**32 940 970**	**32 940 970**		

Aucune de ces dettes n'est garantie par des sûretés réelles.

● Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan

En €	31/12/2024	31/12/2023
Emprunts et dettes établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 309 551	14 635 193
Dettes fiscales et sociales	1 140 947	730 027
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		5 095 223
Intérêts courus sur découvert et CBC		
Charges à payer	**6 450 498**	**20 460 444**

● Comptes de régularisation - passif :

Produits constatés d'avance en € :	**14 684 416**	dont	exploitation :	14 684 416
			financier :	
			exceptionnel :	

V - Notes sur le compte de résultat

- Ventilation du chiffre d'affaires

En €	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Chiffre d'affaires comptable	21 818 874	30 447 926	**8 629 052**
Quote-part de CA des associés non gérants dans les SEP	-4 546 070		**4 546 070**
Quote-part de CA dans les SEP non gérées	1 310 000		**-1 310 000**
Autres retraitements Prestations de services	2 885 196		**-2 885 196**
Total	**21 468 000**	**30 447 926**	**-8 979 926**

Répartition par secteur d'activité (en €)	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Génie Civil spécialisé	21 468 000	30 447 926	-8 979 926
Total	**21 468 000**	**30 447 926**	**-8 979 926**

- Résultat financier

En €	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Revenus des titres de participation	38 600	73 800	-35 200
Reprises de provisions financières			
Autres produits financiers	186 938	183 006	3 932
Dotations aux provisions financières			
Autres charges financières			
Total résultat financier	**225 538**	**256 806**	**-31 268**

- Résultat exceptionnel

En €	31/12/2024	31/12/2023	Variation
Résultat sur cessions d'immobilisations			
Charges de restructuration			
Provisions et amortissements			
Divers	8 844	-7 077	15 921
Total résultat exceptionnel	**8 844**	**-7 077**	**15 921**

- Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel

En €	Résultat avant impôt	Participation	Impôt dû	Résultat comptable
Résultat courant	1 517 234		402 120	1 115 114
Résultat exceptionnel	8 844			8 844
Total	**1 526 078**	**236 101**	**402 120**	**887 857**

VI - Autres informations

● Engagements Hors bilan

En €	Sûretés personnelles	Autres	Total engagements donnés	*Dont parties liées*	Total engagements reçus	*Dont parties liées*
Cautions de soumission						
Bonne exécution						
Restitutions d'avance	21 000		21 000			
Retenues de garanties	335 000		335 000			
Paiement à terme des sous-traitants	85 000		85 000		360 000	
Paiement à terme des fournisseurs						
Autres (dont garanties de maison-mère)	116 000		116 000			
Sous-total engagements sur marchés	**557 000**		**557 000**		**360 000**	
Autres (hypothèques, nantissements…)						
Crédit bail et locations financements						
Garanties solidaires des associés des sociétés de personnes						
Engagements en matière d'indemnités de fin de carrière	215 447		215 447			
Total engagements donnés	**772 447**		**772 447**			
Total engagements reçus					**360 000**	

Les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière ont été déterminés selon la méthode préconisée par l'IFRIC et en retenant les éléments suivants pour le calcul

	31/12/2024	31/12/2023
Taux d'actualisation	3,30%	3,20%
Taux d'inflation	2,00%	2,00%
Taux de revalorisation des salaires (yc inflation)	3,00%	3,00%

Table de mortalité : Insee 15-18 H/F

● Information sur la fiscalité différée ou latente

Les accroissements et allégements de la dette future d'impôts provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges se présentent comme suit :

Accroissement de la dette future d'impôts :

En €	Base	Montant de l'impôt (taux normal)
Amortissements dérogatoires		
Autres		
Total accroissement de la dette future d'impôts (a)		

Allégement de la dette future d'impôts :

En €	Base	Montant de l'impôt (taux normal)
Provisions pour pertes à terminaison	68 000	17 000
Provisions de restructuration		
Provisions pour Organic	47 000	11 750
Provisions pour risque financier		
Provisions pour participation des salariés	230 000	57 500
Autres provisions temporaires non déductibles		
Déficits reportables fiscalement		
Total allégement de la dette future d'impôts (b)	**345 000**	**86 250**

Total allégement de la dette future d'impôt (créance nette future d'impôt) :

Total (b) - (a)	**345 000**	**86 250**

Exercice	Taux normal
2023	25,00%
2024	25,00%

● Engagements relatifs aux contrats de crédit bail

Immobilisations prises en crédit-bail :

Postes du bilan en €	Coût d'entrée	Dotation aux amortissements de l'exercice	Dotations aux amortissements cumulés	Valeur nette
Terrains				
Construction				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Total engagements				

Engagements de crédit-bail :

En €	Redevances payées		Redevances restant à payer			
	De l'exercice	Cumulées	1 an au +	+1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total
Terrains						
Construction						
Installations techniques, matériel et outillage						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Total						

● Montant des rémunérations allouées aux dirigeants

La rémunération allouée aux organes de direction n'est pas communiquée car cela reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

● Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen se répartit comme suit :

	31/12/2024	31/12/2023
Ingénieurs et cadres	21	21
Agents de maîtrise et techniciens	29	25
Ouvriers	7	7
Total	**57**	**53**

● Relations Groupe et régime fiscal

Les comptes de la société sont intégrés dans le périmètre de consolidation du Groupe VINCI (intégration globale).
Identité des sociétés consolidantes :
VINCI CONSTRUCTION SAS : RCS Nanterre 348 866 260 - 1973 boulevard de la Défense - 92000 Nanterre
VINCI SA : RCS Nanterre 552 037 806 - 1973 boulevard de la Défense - 92000 Nanterre

Impôts :
La société est redevable de l'impôt sur les sociétés.
La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de VINCI SA et acquitte sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

● Renseignements globaux concernant les filiales ou participations.

	Valeurs comptables des titres détenus (en €)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (en €)	Observations
	Brute	Nette				
TRA-SABLE	200 000	200 000			38 600	

● Informations sur les créances et dettes représentées par des effets de commerce

En €	31/12/2024
Créances clients	
Disponibilités	
Dettes fournisseurs	
Dettes sur immobilisations	
Total	

● Litiges et arbitrages

Il n'existe à la connaissance de la société aucun fait exceptionnel ou litige susceptible d'affecter substantiellement l'activité, les résultats, le patrimoine ou la situation financière de la société.

● Autres informations

Néant

● Evénements postérieurs à la clôture

Il convient de souligner qu'aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture.